

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE NOYERS-SUR-CHER**

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin, à 18 h 00, le conseil municipal de la commune de Noyers-sur-Cher, légalement convoqué le 6 juin 2025, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe SARTORI, maire.

Présents :

M. Philippe SARTORI, Jean-Jacques LELIEVRE, Mme Sylvie BOUHIER, Mme Marie-Claude DAMERON, M. André COUETTE, Mme Michelle TURPIN, M. Francis NADOT, Mme Françoise BALLAND, M. Christian LAURENT, M. Jean-Jacques ROSET, M. Thierry POITOU, M. Frédéric MASSOLO, Mme Patricia ETIENNE, Mme Catherine BRECHET et Mme Ingrid FOUQUET formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Joël DAIRE, ayant donné pouvoir à Mme Sylvie BOUHIER
M. Michel VAUVY, ayant donné pouvoir à M. Francis NADOT
M. Hervé LAVEYSSIERE, ayant donné pouvoir à M. Philippe SARTORI
Mme Isabelle LECLERC, ayant donné pouvoir à Mme Catherine BRECHET
Mme Bérénice CULIOLI
Mme Murielle MIAUT
Mme Nathalie RETY

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de conseillers votants : 19

En vertu de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, est désignée en tant que secrétaire de séance : M. Thierry POITOU

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025, rédigé sous le contrôle du secrétaire de séance, M. Jean-Jacques ROSET, et préalablement transmis à chaque membre du conseil municipal, est approuvé à l'unanimité.

Etat des décisions du maire

M. le Maire-adjoint rappelle que l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales stipule que le maire doit rendre compte, à chacune des réunions du conseil municipal, des décisions qu'il a prises en vertu des délégations qu'il a reçues du conseil municipal.

Dans le respect de cet article, M. le maire rend compte de la décision suivante :

Décision n° 2025-06 du 25 avril 2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière

Décision n° 2025-07 du 7 mai 2025 : Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football pour la rénovation de l'éclairage public du terrain d'honneur du stade Robert Bigot

Décision n° 2025-08 du 7 mai 2025 : Demande de subvention auprès du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC) pour la rénovation de l'éclairage public de Noyers-sur-Cher

Décision n° 2025-09 du 13 mai 2025 : Demande de subvention auprès de la communauté de communes Val de Cher-Controis (fonds de concours) pour la rénovation de l'éclairage public de Noyers-sur-Cher

Décision n° 2025-10 du 20 mai 2025 : Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football pour la rénovation de l'éclairage public du terrain d'honneur du stade Robert Bigot

Décision n° 2025-11 du 26 mai 2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière

Décision n° 2025-12 du 28 mai 2025 : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire pour l'acquisition d'un logiciel de gestion de bibliothèque

Décision n° 2025-13 du 28 mai 2025 : Modification du montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des ventes de repas de la cantine scolaire

Décision n° 2025-14 du 28 mai 2025 : Modification du montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes pour l'encaissement du produit de la garderie scolaire

2025/27 – Attribution de marchés et déclaration d'infructuosité pour le projet de maison des associations et de géothermie

M. Philippe SARTORI, maire, expose ce qui suit.

Par délibération du 10 décembre 2024, le conseil municipal a autorisé le Maire à lancer une consultation pour l'aménagement d'une maison des associations et la création d'un réseau de chaleur géothermique.

La consultation a été lancée le 25 avril 2025 dans le cadre de la procédure dite « adaptée ».

34 offres ont été présentées pour les 11 lots constitutifs du marché.

La commission mandatée pour procéder à l'analyse des offres avec l'assistance des cabinets LAAAB et GINGER BURGEAP, maîtres d'œuvre, et du bureau d'études BSE s'est réunie le 16 juin 2025.

La commission propose

- d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprise	Montant en € HT
Lot 1 - Désamiantage - Déplombage	GULCIS	38.000,00 €
Lot 3 : Charpentes métalliques - Couvertures - Bardages - Étanchéité - Zingueries	FAIRRIER	257.128,54 €
Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium - Serrureries - Menuiseries intérieures	TURPIN	129.304,00 €
Lot 5 : Plâtreries - Isolations - Doublages - Cloisons - Plafonds	TECHNICS AS	100.000,00 €
Lot 6 : Isolation - Chapes - Revêtement de sols	SRS	65.652,77 €
Lot 8 : Plomberie - Sanitaires	BARDET	19.700,00 €
Lot 9 : Peintures - Nettoyage	PMP	14.423,75 €

- de déclarer infructueuse la procédure concernant le lot n° 2 - Démolitions - Gros œuvre - Maçonnerie - VRD - Espaces verts en raison d'offres inacceptables, au motif que les prix des offres excèdent les crédits alloués au budget, et d'autoriser le maire à relancer une consultation selon la procédure adaptée pour le lot n° 2 ;

- de poursuivre les négociations avec les entreprises candidates pour le lot n° 7 - Electricité, le lot n° 10 - Chauffage - Ventilation et le lot n° 11 – Géothermie.

Le conseil municipal,

- ✓ Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe SARTORI ;
- ✓ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;
- ✓ Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

- ✓ Vu la délibération du 10 décembre 2024 autorisant le Maire à lancer une consultation pour l'aménagement d'une maison des associations et la création d'un réseau de chaleur géothermique ;
- ✓ Vu la publication du dossier de consultation sur la plateforme dématérialisée *www.pro-marchespublics.com* le 25 avril 2025 et de l'avis d'appel à concurrence parue dans la NRCO 41 du 28 avril 20225 ;
- ✓ Vu le rapport d'analyse ;
- ✓ Vu le procès-verbal de la réunion de la commission mandatée pour procéder à l'analyse des offres du 26 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ attribue les marchés aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprise	Montant en € HT
Lot 1 - Désamiantage - Déplombage	GULCIS	38.000,00 €
Lot 3 : Charpentes métalliques - Couvertures - Bardages - Étanchéité - Zingueries	FAIRRIER	257.128,54 €
Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium - Serrureries - Menuiseries intérieures	TURPIN	129.304,00 €
Lot 5 : Plâtreries - Isolations - Doublages - Cloisons - Plafonds	TECHNICS AS	100.000,00 €
Lot 6 : Isolation - Chapes - Revêtement de sols	SRS	65.652,77 €
Lot 8 : Plomberie - Sanitaires	BARDET	19.700,00 €
Lot 9 : Peintures - Nettoyage	PMP	14.423,75 €

- ☞ Autorise le Maire à signer les actes d'engagement ;
- ☞ Déclare infructueuse la procédure concernant le lot n° 2 - Démolitions - Gros œuvre - Maçonnerie - VRD - Espaces verts en raison d'offres inacceptables, au motif que les prix des offres excèdent les crédits alloués au budget, et autorise le maire à relancer une consultation selon la procédure adaptée pour le lot n° 2 ;
- ☞ Décide de poursuivre les négociations avec les entreprises candidates pour le lot n° 7 - Electricité, le lot n° 10 - Chauffage - Ventilation et le lot n° 11 - Géothermie.

Nombre de votants : 19

Votes POUR : 19

Votes CONTRE : 0

Abstentions : 0

Certifiée exécutoire

Compte-tenu de la transmission en sous-préfecture le 18 juin 2025

et de l'affichage le 18 juin 2025

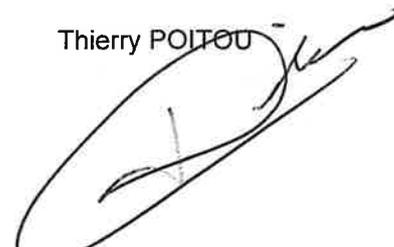
L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire-adjoint lève la séance à 18h40.

Le maire
Philippe SARTORI



Le secrétaire de séance

Thierry POITOU



Récapitulatif des points inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 16 juin 2025

N° d'ordre	Délibérations	Rapporteurs
2025/27	Attribution de marchés et déclaration d'infructuosité pour le projet de maison des associations et de géothermie	M. SARTORI

N° d'ordre	Autres points à l'ordre du jour	Rapporteur
1	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 avril 2025	M. ROSET
2	Décisions du Maire	M. SARTORI

Liste des membres présents au conseil municipal du 16 juin 2025

M. Philippe SARTORI
Jean-Jacques LELIEVRE
Mme Sylvie BOUHIER
Mme Marie-Claude DAMERON
M. André COUETTE
Mme Michelle TURPIN
M. Francis NADOT
Mme Françoise BALLAND
M. Christian LAURENT
M. Jean-Jacques ROSET
M. Thierry POITOU
M. Frédéric MASSOLO
Mme Patricia ETIENNE
Mme Catherine BRECHET
Mme Ingrid FOUQUET

Liste des membres absents au conseil municipal du 16 juin 2025

M. Joël DAIRE
M. Michel VAUVY
M. Hervé LAVEYSSIERE
Mme Isabelle LECLERC
Mme Bérénice CULIOLI
Mme Murielle MIAUT
Mme Nathalie RETY